

RW/933/2024/3326/11385/3

Lot 3

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Seul l'abattage manuel est autorisé (raison) // pour la partie au nord du ruisseau - Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 40 m) - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébranchueuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Présence de vestiges historiques à préserver - Présence de cours d'eau. Etat des lieux obligatoire des berges et du cours d'eau avant exploitation. - Mesure au compas - Cubage Hauteur dominante - AUTRES : Recoupe des grumes à 19 mètres si évacuation par le village de Hierlot Présence de galeries d'exploitation minière sous la coupe Pas de lit de branche ou de rémanents d'exploitation à moins de 12 mètres du cours d'eau Pas de traversée du cours d'eau par des engins"

Nombre d'arbres total	429	--
Volume grumes	627,683	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	627,683	m ³
Cube moyen	1 463	dm ³
Circonférence moyenne	117,378	cm
Surface de coupe	10,236	ha
Contact	HENNEQUIN Michaël, 0479/86 82 19	--
Triage	Triage De Lierneux	--
Propriétaire	Lierneux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	LE CRESTAY	--
Vente	Vente du Cantonnement de Vielsalm Vendredi 19 avril 2024 à 09:00 Piscine communal de Trois-Ponts, avenue de la Salm 170 à 4980 Trois-Ponts.	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Epicéa		Epicéa	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m ³)	Nbre
45	1	0,168	-
65	1	0,402	-
75	14		-
85	36	33,792	-
95	65		-
105	64		-
115	63	217,539	-
125	62		-
135	42		1
145	30	244,488	8 17,397
155	17		2
165	7		6
175	2	68,169	3 28,181
185	1		2
195	-	3,511	1 9,823
215	-		1 4,213
Total grumes	405	568,069	24 59,614
Houppiers/Taillis	-		-